

AGENDA

Octobre > Novembre

ACTUALITÉS

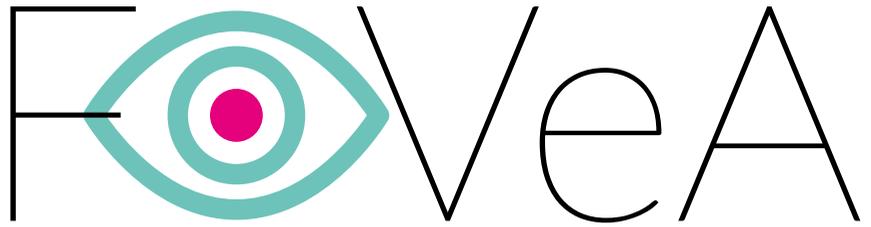
Les cimetières, un lieu de mémoire à entretenir

CADRE DE VIE

Lutte contre les frelons asiatiques

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 17 | octobre 2020



ZOOM

Les associations lancent leur saison !

 **VERRIÈRES**
en Anjou

OCTOBRE 2020



SOMMAIRE

4-5 **AGENDA**
octobre > novembre 2020

6-7 **ACTUALITÉS**
Les cimetières, un lieu de mémoire à entretenir
Exposition sur le projet de réaménagement du centre-bourg de Pellouailles
Un nouveau terrain multisports à Verrières

9-11 **ZOOM**
Les associations lancent leur saison !

12 **CULTURE**
Faciliter l'accès à la culture pour tous

13-16 **LA RENTRÉE DES ÉLUS**
Vidéo-protection : La commune passe la vitesse supérieure
L'équipe municipal en mode projets !
Résultats de l'enquête sur le projet de navette à Verrières en Anjou

18 **VIE ÉCONOMIQUE**
Un Club de l'emploi sur Verrières en Anjou

19 **SOCIAL**
Plan canicule/ grand froid, crise sanitaire...
Pourquoi s'inscrire sur le registre communal ?

20-21 **CADRE DE VIE**
Du nouveau dans les éco-pâturages
Lutte contre les frelons asiatiques
Forêt des enfants et forêt participative : les nouvelles plantations !

22-23 **JEUNESSE**
Un été au beau fixe à l'APLA
Le projet mobilité se lance
Vacances en famille : Acte I

24-25 **TRAVAUX, VOIRIE
VIE DES SERVICES**
Résidence des Blés d'or et école maternelle du Tertre : les travaux se terminent
Fauchage, débroussaillage et élagage : la sécurité d'abord
Service entretien des locaux : un travail impeccable

23-25 **RETOUR SUR IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune

27 **TRIBUNE LIBRE**
libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Directeur de la communication

Crédits Photos : Service communication, VEA,
Fredciel, Scott Webb, Compagnie du Oui, Mars films,
Christine Lhote et Nathalie Gallard, Freepik, Clémence
Solignac, Amélie Fléchais, APLA, Gérard Marteau,
Pierre Allard, Léonard de Serres - ALDEV

Design graphique : MB

Impression : Setig-Abelia

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

ÉDITO



François Gernigon (au centre) maire de Verrières en Anjou, entouré de Geneviève Stall, maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles les Vignes.

Photo de couverture : une rentrée des classes placée sous le signe de la vigilance en cette période de crise sanitaire.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

En octobre, vigilance rime avec bienveillance !

Chères Verroises, chers Verrois

Nous devons aujourd'hui apprendre à vivre avec le virus, c'est une certitude. Il n'est pas envisageable d'arrêter de vivre, de travailler, de se retrouver. Le mot d'ordre reste toujours la prudence et une extrême vigilance, mais il faut « faire avec ».

Nous avons décidé, pour le moment, et tant que les recommandations gouvernementales le permettent de maintenir l'ensemble des événements et manifestations prévus à votre agenda municipal. Nous les maintenons, mais bien évidemment, nous les organisons en fonction des règles sanitaires. Le port du masque sera obligatoire et les jauges seront limitées car c'est collectivement que nous empêcherons la propagation du virus. Nous avons décidé d'installer des bornes de distribution de gel hydroalcoolique dans l'ensemble des équipements municipaux, sommes très vigilants au respect des règles de désinfection et avons mis en place différents protocoles avec les associations pour leur permettre de reprendre leurs activités, non pas comme avant, mais au maximum de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui.

Un budget supplémentaire va être discuté et voté lors de notre prochaine séance de Conseil municipal afin de réajuster l'ensemble des mesures que nous sommes contraints de prendre pour répondre à l'ensemble des problématiques liées à cette crise sanitaire sans précédent. Nous allons donc réajuster dépenses et recettes, afin d'avoir une vision claire sur cette fin d'année.

Les vacances scolaires qui arrivent seront également l'occasion de vous proposer de nombreuses manifestations, qu'elles soient municipales ou organisées par l'APLA.

Nous maintenons également l'exposition qui doit vous présenter le projet de réaménagement du centre bourg de Pellouailles et l'inauguration du terrain multisports situé au complexe du Bois de la Salle car la vie continue et nous sommes déterminés à poursuivre nos projets. Une volonté partagée par l'ensemble des élus de votre Conseil municipal qui mettent toute leur énergie pour concrétiser le programme sur lequel vous nous avez accordé votre confiance.

La vigilance reste, vous l'aurez compris, notre meilleur allié dans cette lutte face au virus. Le respect des gestes barrières demeure une priorité et la limitation des rassemblements privés et festifs réunissant un grand nombre de personnes une nécessité. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à stopper cette pandémie et nous savons pouvoir compter sur la responsabilité de chacun d'entre vous.

Bonne lecture à toutes et à tous

François Gernigon
maire de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
maire délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
maire délégué
de Pellouailles les
Vignes

octobre > novembre 2020

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

Stage organisé par l'association Tai Chi Chuan et Qi Gong

Ouvert à tous, ce stage permettra aux débutants de commencer à appréhender ces disciplines.

Samedi de 15h à 18h et dimanche de 9h à midi - Parc André Delibes (ou en salle en cas de pluie)

Tarifs : 50 €

(30 € pour une demi-journée)

Infos : Catherine Debaig - 06 32 47 09 92 ou contact.tai-chi@laposte.net



MERCREDI 7 OCTOBRE

Il était... une histoire

Patricia, accompagnée du timide Lulu, vient chaque mois à la bibliothèque, avec sa valise remplie d'histoires, de comptines et jeux de doigts, pour les enfants. Un temps pour explorer ensemble et prendre plaisir à manipuler.

16h - Bibliothèque Maison Rouge - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

Séance interprétée en

Langue des signes Française



MERCREDI 7 OCTOBRE

Atelier d'écriture animé par Albane Gellé

Ces ateliers d'écriture poétique seront d'abord des invitations à aller lire dans des livres de poètes, à noter/récolter toutes sortes de mots, dans les livres mais aussi dans la mémoire, dans le paysage, etc...

Puis des invitations à écrire à partir de toutes ces listes.

Ils seront également l'occasion de se demander s'il est

indispensable de comprendre totalement un poème pour l'aimer ? Il s'agira de constater, peut-être, comme des formes au premier abord déconcertantes peuvent être riches et contenir toutes sortes de belles surprises. Prendre le temps également de parler de celui qu'il faut pour écrire.

Faire l'expérience d'écrire à partir des mots et non pas des idées, suivre le chemin de la langue vers l'inconnu, sans savoir ce qui va s'écrire à l'avance...

Sans oublier les étapes du désordre, des multiples pistes et essais de formes en cours d'écriture.

Tout cela dans un climat de bienveillance et de joie.

De 19 à 21h - Bibliothèque Maison

Rouge - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

SAMEDI 10 OCTOBRE

Inauguration du terrain multisports

Animations de foot freestyle par Corentin Baron de Trick me

11h - Complexe du Bois de la Salle

Entrée libre



SAMEDI 10 OCTOBRE

Rencontre challenge 49 Eveil Athlé / Poussins

13h30 piste Marie-José Pérec



VENDREDI 16 OCTOBRE

2^e fête des jeunes organisée par l'APLA

De 18h à 22h - Espace jeunesse - 13 rue

Simone Veil - De 11 à 17 ans - Gratuit

Des navettes seront mises en place à 17h45

et 21h45 afin de rallier Pellouailles les

Vignes à Saint Sylvain d'Anjou.

Infos : Antoine Moreau 06 83 08 57 69

ou antoine.moreau@asso-apla.fr

VENDREDI 16 OCTOBRE

Assemblée générale de l'association ABCD

20h - Salle du Roi René - Relais culturel



MARDI 20 OCTOBRE

Deux pommes pour un chou - Théâtre clownesque

Deux clowns qui nous font partager les mystères de la grossesse, objet de tous les fantasmes possibles, des plus féériques comme des plus terribles. Au travers de cette histoire se présente l'occasion de parler de la différence et de son acceptation, au sein du couple, au sein de la société. Un spectacle drôle, émouvant et poétique. Par la Compagnie du Oui.

10h30 et 15h30 - Le Carré des Arts

À partir de 6 ans - 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72 ou culture@verrieres-anjou.fr

MARDI 20 OCTOBRE

Deux pommes pour un chou

Atelier parents-enfants

Un atelier clown avec les deux comédiens. Venez découvrir l'univers des clowns de la Compagnie du Oui et participez à des exercices et des activités ludiques.

17h30 - Le Carré des Arts

À partir de 6 ans - Gratuit

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72 ou culture@verrieres-anjou.fr

AGENDA



MERCREDI 21 OCTOBRE

Dilili à Paris de Michel Ocelot – Ciné-autrement

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite Kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes.

Séance en audiodescription, ouverte à tous et suivie d'un goûter pour échanger autour du film.

15h – Le Carré des Arts



À partir de 6 ans – Gratuit

Réservation obligatoire : 02 41 76 34 50
ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

MERCREDI 21 OCTOBRE

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles les Vignes

Dans le respect des consignes sanitaires

De 17h30 à 19h – 25 rue de la treille



JEUDI 22 OCTOBRE 3B(EARS)

– Spectacle familial

Il était une fois trois ours, un grand, un moyen et un petit qui vivaient dans une maison au milieu de la forêt...

10h30 – Le Carré des Arts



À partir de 3 ans – 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72
ou culture@verrieres-anjou.fr

Spectacle en anglais et en langue des signes française, accessible aux francophones



SAMEDI 24 OCTOBRE

Il était... une appli

Dans le prolongement de la séance 3B(EARS), la séance sera consacrée aux applications pour initier les enfants à la langue des signes.

10h30 – Bibliothèque Maison Rouge

Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou
bibliotheque@verrieres-anjou.fr

Séance interprétée en Langue des signes Française



MERCREDI 28 OCTOBRE

Foutrac stories – Concert d'histoires

Par la compagnie Omi Sissi. Foutrac stories, une envie de dire les mots, les espaces des histoires dans un univers épuré. Un espace hors temps, hors champ, qui donnera à vos pieds envie de chanter et à vos oreilles envie de danser.

10h30 – Le Carré des Arts

De 4 à 99 ans – 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72
ou culture@verrieres-anjou.fr



Retrouvez l'ensemble
des dates de l'agenda sur
verrieresenjou.fr



DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 OCTOBRE

Les vacances en famille

Venez découvrir, jouer, rire, seul ou en famille avec vos enfants ou petits-enfants !

Voir programme détaillé page 23.

Tarifs : 10 € pour l'année par famille

Inscriptions : accueil@asso-apla.fr

SAMEDI 24 OCTOBRE

Inauguration exposition projet de réaménagement du centre-bourg de Pellouailles

10h30 – Le Carré des Arts

Entrée libre



MARDI 3 NOVEMBRE

Réunion d'informations sur le club de l'emploi

De 14h à 17h – Salle du Roi René

Entrée libre

MARDI 3 NOVEMBRE

Conseil municipal

20h30 – Salle Plantagenêt

Entrée libre

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Il était... une histoire

Patricia, accompagnée du timide Lulu, vient chaque mois à la bibliothèque, avec sa valise remplie d'histoires, de comptines et jeux de doigts, pour les enfants. Un temps pour explorer ensemble et prendre plaisir à manipuler.

16h – Bibliothèque

Maison Rouge – Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

Séance interprétée en Langue des signes

Française



SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Concert OVEA

15h – Le Carré des Arts

Tarifs : 5€ – jauge limitée à 150 personnes

Réservations : 02 41 69 54 02 ou

49.ovea@gmail.com

Infos : [facebook.com/](https://www.facebook.com/orchestredeverriereenanjou)

orchestredeverriereenanjou.fr

MARDI 10 NOVEMBRE

Rencontre BD – Jonathan Garnier



Jonathan Garnier est le scénariste de Bergères Guerrières

avec Amélie Fléchais chez Glénat. Les 3 premiers volumes, avec un quatrième en cours de fabrication, nous racontent l'ordre des bergères guerrières. De l'aventure aux côtés d'une troupe joyeuse de bergères accompagnées de boucs de combats ! L'aventure, ce n'est pas que pour les garçons !

19h – Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 6 ans – Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

EN BREF



Distribution du magazine

La distribution du FOVeA a lieu tous les mois. Elle est effectuée par des habitants, verrois et angevins, une sur le secteur de Pellouailles les Vignes et l'autre sur Saint Sylvain d'Anjou. Les écarts et les entreprises font également partie de cette distribution. La configuration de la commune ne permet pas de la réaliser en une seule journée. Il faut en effet 9 heures sur Pellouailles et, sur Saint Sylvain, 24 heures de distribution, et près de 200 km parcourus pour l'achever. C'est pourquoi elle débute jeudi et se termine samedi, voire lundi en cas de pluie. Afin de faciliter cette distribution, veillez « à libérer » votre boîte aux lettres afin qu'elle soit le plus accessible possible. Si vous ne recevez pas le FOVeA, n'hésitez pas à contacter le service communication au 02 41 76 54 72.

Bornes de distribution de gel hydroalcoolique

La situation sanitaire oblige la commune à prendre des mesures de protection. Des bornes de distribution de gel hydroalcooliques vont prochainement être installées dans l'ensemble des bâtiments municipaux. Les utilisateurs doivent se laver les mains avant d'entrer dans les bâtiments, afin de limiter la propagation du virus.

Ouverture du service urbanisme

Le service urbanisme modifie ses horaires. Il est désormais fermé les matins et vous accueille dorénavant de 14h et 17h, lundi, mercredi, jeudi et vendredi, à l'espace la Veillère.

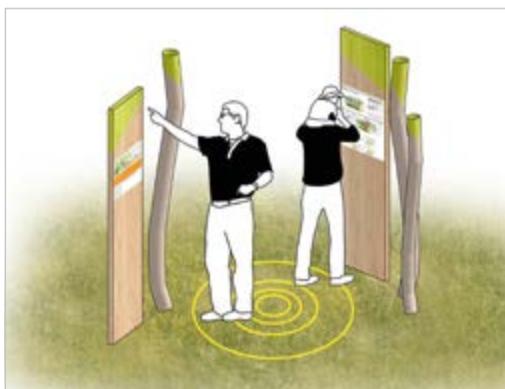


Les cimetières, un lieu de mémoire à entretenir

La commune se doit d'entretenir avec respect et dignité les cimetières communaux. Les tombes « oubliées » reviennent ainsi à la commune, soit à l'expiration de la concession, soit à l'issue d'une procédure d'abandon pour les concessions dites « perpétuelles ». C'est dans ces conditions qu'une consultation va être organisée auprès des familles qui devront se positionner sur le devenir de ces tombes.

L'entretien des cimetières s'effectue toujours avec dignité et respect par déférence aux défunts et leurs familles. Conformément à l'article L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune se réserve le droit de reprendre l'emplacement à défaut de renouvellement d'une concession dans un délai de deux ans révolus après

sa date d'expiration. Le terrain reviendra à la commune, les corps seront exhumés et déposés à l'ossuaire. Leurs noms seront gravés au cimetière et inscrits sur un registre tenu à disposition du public en mairie. Les caveaux, monuments et ornements reviendront à la commune qui se réserve le droit d'en disposer à sa convenance.



Exposition sur le projet de réaménagement du centre-bourg de Pellouailles

Cette exposition sera inaugurée samedi 24 octobre à 10h30. Elle présentera la démarche engagée depuis 2011. Il s'agira d'un parcours pédagogique qui s'inscrit dans une démarche de concertation vous permettant de mieux appréhender ce projet. Des panneaux illustreront les principaux axes de ce réaménagement. En raison des conditions sanitaires, l'exposition sera présentée en extérieur, le long du cheminement qui longe l'éco-pâturage, Le Carré des Arts et rejoint l'école du Tertre. Elle sera également mise en ligne sur verrieresenanjou.fr.

Si la situation sanitaire le permet, des permanences seront organisées afin que les Verrois puissent venir poser toutes leurs questions.

Un nouveau terrain multisports à Verrières



INFO +

Le terrain sera inauguré samedi 10 octobre à 11h. Corentin Baron de « Trick me » fera une démonstration de foot freestyle.

Inauguré samedi 10 octobre, le nouveau terrain multisports situé sur le complexe du Bois de la Salle est maintenant opérationnel et ouvert à tous.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, les Verrois bénéficient d'un nouveau terrain multisports, situé sur le complexe du Bois de la Salle. Il permettra aux jeunes, et aux moins jeunes, de pratiquer, en toute liberté, football, basket-ball et handball. Cet équipement, ouvert à tous et sans réservation doit être protégé et préservé. Des règles simples d'utilisation ont été mises en place. Les principales sont : utilisation de chaussures de sports propres, et sans crampons, interdiction de fumer ou de manger sur le terrain, ainsi que d'escalader grillages, buts et filets, limitation du bruit pour ne pas déranger le voisinage et respect de la propreté des lieux sont les principales. Bons matchs !

EN BREF



Action : les recrutements se poursuivent !

L'installation de l'entreprise Action sur le Parc d'activités de l'Océane (commune de Verrières en Anjou) approche. En attendant, les recrutements se poursuivent. Des réunions d'informations collectives de présentation de l'entreprise et des postes à pourvoir, suivis de job dating, sont mis en place. Si vous souhaitez participer à l'une de ces réunions, **merci d'adresser un mail avec votre CV et toutes vos coordonnées à plateformeh@angers-developpement.com** en précisant que vous souhaitez participer à une réunion sur l'entreprise Action. Une invitation par courriel vous sera envoyée dès que les dates et lieux de réunions seront connus.

Infos : vieeconomique@verrieres-anjou.fr

Avis aux nouvelles entreprises

Vous êtes une entreprise nouvelle, micro entreprise, artisan... Merci de vous signaler en Mairie au service vie économique. Votre activité sera ainsi présentée lors des vœux aux acteurs économiques, fin janvier 2021, si vous le souhaitez. Vous pourrez également être informé sur l'actualité de la vie économique Verroise.

Infos : 02 41 76 57 09
ou vieeconomique@verrieres-anjou.fr

Repas des aînés

Suite à la crise sanitaire et pour leur sécurité, le repas des aînés sera annulé cette année. Par contre, les élus, membres et agents du CCAS souhaitent aller à la rencontre de tous les foyers ayant atteints 71 ans et plus. Les visites chez les personnes débiteront dès octobre.

Ouverture du CCAS :

Ouverture au public à partir du 1^{er} octobre :
Lundi, mardi et jeudi de 9h-12h et de 14h-17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Projet Jeunes Solidaires (PJS) : le projet évolue

La crise sanitaire contraint la commune à modifier la mise en place des PJS, décaler début 2021. Dix jeunes seront sélectionnés pour en bénéficier entre février et août prochains. **Vous avez entre 16 et 20 ans, vous êtes Verrois et vous avez un projet (sauf le BAFA) ? Vous êtes prêts à vous engager et à donner 40h de votre temps ? Alors le PJS est fait pour vous et le CCAS s'engage à vous donner 400 € à l'issue de ces 40h.** Découvrez le nouveau PJS et retirez vos dossiers d'inscriptions qui seront à retourner avant le 31 novembre.
Contacts : Antoine Moreau 06 83 08 57 69
ou antoine.moreau@asso-apla.fr



Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.



24h/24
7j/7

**Nouvelle agence
à St Sylvain d'Anjou
Verrières en Anjou**

Contrats
obsèques

POMPES FUNÈBRES

Organisation complète des funérailles
Chambres funéraires
Crémation

MARBRERIE

Créations sur mesures
Caveaux - Monuments
Gravures



02 41 05 89 27

Stock constant
d'environ 100
monuments sur nos 3 sites.
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)
Chateaufort/Sarthe
St Sylvain d'Anjou
Tiercé

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
www.pompes-funebres-beaumont.fr



Couleur Scrap : c'est reparti !

L'association Couleur Scrap continue sur la même dynamique que l'an dernier avec 10 rencontres adultes dont 4 ateliers, soit le vendredi de 20h à 23h, soit le samedi matin de 9h à 12h. Du côté de l'atelier enfant, les horaires changent. L'atelier durera 30 minutes de plus afin de permettre aux enfants de terminer leurs projets tranquillement. Il aura dorénavant lieu de 9h30 à 12h.

Contacts et infos : assocouleurscrap.canalblog.com
assocouleurscrap@yahoo.com / ou 06 26 57 55 37



L'ASSSA Volley relance sa saison

Avec le début de la nouvelle saison, l'ASSSA Volley est heureux d'annoncer le recrutement de son nouvel éducateur sportif, Benjamin Ruelle, diplômé du BPJEPS sports collectifs spécialité volley-ball. Il prend en main le développement du pôle jeunes au sein du club, il encadrera tous les stages, à chaque début de vacances scolaires, ouverts aux licencié(e)s et non licencié(e)s et interviendra dans les écoles primaires dès cette année ! Tous les entraînements ont repris, mardi avec les filles M13, M15, M18, M21 et seniors de 18h30 à 20h, les garçons de 20h à 21h30, jeudi, place aux seniors garçons de 19h à 20h45 et vendredi avec les seniors garçons de 21h à 22h30. Une session « baby » est en cours d'ouverture, mardi de 17h à 18h pour les M7 et M9.

Contacts et infos : Carole au 06 72 61 65 98
helloasso.com/associations/asssa-volley-ball
 Facebook : Volley Ball St Sylvain

Les associations lancent leur saison !



Retour sur le forum des associations

C'est samedi 5 septembre que les Verrois avaient rendez-vous avec leur tissu associatif, salle des Joutes pour le traditionnel forum des associations. 35 associations y tenaient un stand pour présenter leurs activités et enregistrer des inscriptions. Du sport, du loisir, de la culture, de la détente, il y en avait pour tous les goûts. Les Verrois ne s'y sont pas trompés et, malgré le contexte sanitaire, sont venus nombreux.

Les associations étaient aussi heureuses de se retrouver et d'échanger entre elles après six mois compliqués. Un rendez-vous qui aura permis de recréer du lien social, et de faire connaissance avec la nouvelle équipe municipale, ce qui a été très apprécié par les responsables d'associations.

INFO +



Devenez arbitre de foot avec l'ASSA

Le club cherche également à étoffer son équipe d'arbitres, jeune et motivée. L'arbitrage est une expérience riche et très formatrice pour un jeune qui souhaite s'engager. Expérimenté ou pas, jeune ou moins jeune, pour toute question sur le sujet, contactez Loïc Moïsele au 06 82 87 87 62.



La FFF labellise l'école de foot féminin de l'ASSA Football

La nouvelle saison a débuté par une très bonne nouvelle avec la labellisation au niveau Argent de l'école de foot féminin de l'ASSA Football. La Fédération Française de Football reconnaît ainsi le travail accompli depuis plusieurs mois par le Club pour accueillir et faire progresser toutes les jeunes joueuses. Un encadrement technique avec des éducateurs diplômés, des dirigeants et des parents très présents et impliqués, un coordinateur du foot féminin et un partenaire qui accompagne le club depuis le début dans ce projet ambitieux ont tous permis d'obtenir ce résultat ! Bravo et merci à tous !

Contacts : Loïc Moïsele (coordinateur) 06 82 87 87 62 et Romain Porhel (responsable technique) 07 77 06 00 86



Dalilou vous plonge dans les musiques, chants et danses mandingues

Depuis le 28 septembre, l'association Dalilou a repris ses activités pour vous proposer des cours de danses africaines et de percussions. Les cours de percussions se déroulent 4 fois par semaine, à Pellouailles et Angers et s'adressent à tous, du débutant au confirmé, sans oublier le loisir et le travail collectif. Afin de poursuivre votre découverte de l'univers mandingue, une culture qui unit musique, chant et danse, et qui s'étend du Sénégal au Burkina Faso et des portes du désert malien aux côtes guinéennes, vous pouvez participer aux stages de danse et de n'goni, guitare traditionnelle malienne. Neuf stages sont organisés dans l'année, samedi de 10h à 12h pour la danse, animée par Ibrahima Diawara et toujours samedi, mais de 14h à 15h30 pour le n'goni, proposé par Pierre Marchand et Nathalie Ménar. Les premiers stages se dérouleront samedi 10 octobre, inscrivez-vous.

Contacts : contact@dalilou.fr / 06 67 63 31 66 dalilou.fr

Les dates des messes de la paroisse

- Messe vendredi soir à 19h
- Messe tous les dimanches à 10h30 à Saint Sylvain
- Célébration de la confirmation présidée par Mgr Delmas dimanche 4 octobre à 10h30 en l'église de Saint-Sylvain
- Célébration des professions de foi, samedi 10 octobre à 17h en l'église Saint-Pierre de Brain-sur-l'Authion
- Célébration de la première communion des enfants, dimanche 11 octobre à 10h30 en l'église de Saint-Sylvain
- Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à St Sylvain :
- Les jeudis et samedis de 9h30 à 12h
- Contact : 02 41 76 70 97**
- stfrancoisportesdangers@diocese49.org**
- Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org**

La Poule esperluette

La Poule esperluette, l'association qui s'occupe des poules au lotissement du Chêne Vert, s'ouvre à de nouveaux adhérents. Si l'aventure vous tente, merci de contacter l'association par courriel : lapouleesperluette@gmail.com



Les infos de l'ABCD

L'association ABCD propose 9 activités pour les enfants et 20 activités pour les adultes, dans divers domaines : artistiques, ludiques, créatifs, sportifs et culturels. Cette année, 2 nouveaux professeurs, Verrois tous les deux, rejoignent l'équipe encadrante : Marie Garnier pour le fitness, LIA et circuit training et Florian Boursier pour la marche nordique. Si vous êtes intéressés, il reste des places dans certaines activités, n'hésitez pas à vous renseigner. **Infos : assoabcd.fr ou facebook : [association ABCD](https://www.facebook.com/association.abc.d)**



Loir BC

Le club de loir BC est un club intercommunal rassemblant les communes de Corzé, Rives du loir en Anjou et Verrières en Anjou (Pellouailles). Loir BC propose l'activité basket ball aux enfants à partir de 5 ans (nés en 2015 et après) et aux adultes. De mini-poussins (nés en 2012 et 2013) aux seniors (plus de 18 ans) et loisirs, les équipes évoluent en championnat FFBB (Fédération Française de Basket Ball). Des entraînements assurés par Ludovic, Ludivine et Antoine, éducateurs diplômés.

Cette année, 9 équipes masculines et 7 équipes féminines (12 équipes jeunes et 4 équipes seniors) ont été engagées en championnats, ainsi qu'une équipes loisirs masculine.

En plus de ses activités régulières, le club organise, dans l'année, plusieurs manifestations où il espère vous retrouver nombreux et nombreuses :

- Tournoi de basket 3*3 nocturne fluo, les 18 et 19 décembre 2020 à Corzé
- Loto, le 23 janvier 2021, au Carré des Arts
- Bal, le 13 février 2021, à la salle Hervé Bazin de Rives du loir en Anjou
- Journée découverte handisport et match de basket fauteuil en mars 2020 à Corzé.

Loir BC assure également une activité multisport pour les plus jeunes, nés entre 2005 et 2011, qui veulent découvrir le sport, les mardis, jeudis, vendredis et samedis sur les 3 salles à disposition à Corzé, Villevêque et Pellouailles.

Labellisé «sport Santé» niveau 1 par le comité régional olympique et sportif, le club propose, tous les lundis de 19h30 à 20h30 à la salle de sport de Corzé, une activité « sport santé », encadrée par Ludovic. Une activité destinée aux adultes et seniors qui souhaitent participer à une activité sportive ludique adaptée aux besoins de chacun.



Infos : loirbc.fr ou president.loirbc@live.fr.



Tai Chi Chuan et Qi Gong

Il est toujours possible de s'inscrire aux cours réguliers, tous les soirs à 18h30, ainsi que lundis et samedis à 10h, dans la limite des places disponibles. Une séance d'essai est offerte.

Infos : Catherine.Debaig@laposte.net ou contactc.tai-chi@laposte.net



L'Ensemble Vocal de Pellouailles les Vignes

Après le succès de sa sortie au festival « Chant'Avertin » du 2 février et du spectacle qui a suivi au Carré des Arts, animé par Romain Chupin, l'ensemble vocal de Pellouailles les Vignes a été coupé dans son élan. Interrompues depuis le 17 mars et bien que l'assemblée générale n'ait pu se tenir, comme prévu, le 1^{er} septembre, les répétitions reprennent tous les mardis soir de 20h à 21h30, en respectant bien entendu les protocoles liés à la crise sanitaire.

De nouvelles choristes ont déjà rejoint le groupe, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association, vous serez les bienvenus au sein de l'ensemble vocal.

Contacts : [Claude Fosset](mailto:Claude.Fosset@pellouailles.free.fr) au 02 41 32 24 98 - chorale.pellouailles.free.fr



Deux rencontres pour mieux se connaître

Deux rencontres ont été organisées par le service sports et vie associative, pour rencontrer les associations verroises. Les associations sportives se sont retrouvées le 10 septembre et les associations culturelles et de loisirs une semaine plus tard. Un moment d'échanges important pour mieux travailler ensemble.

14 associations sportives étaient présentes. La réunion a permis de faire connaître la nouvelle équipe autour du sport et de la vie associative de Verrières en Anjou avec Agnès Orand, nouvelle adjointe aux sports et Jean-Baptiste Fourré et Xavier Langlais les deux agents du service, qui ont tous les deux pris leurs fonctions pendant le confinement. Une semaine plus tard, 14 associations culturelles et de loisirs étaient présentes pour découvrir les agents du service et Annick Haug, nouvelle adjointe à la vie associative (hors associations sportives).

Deux rencontres qui ont permis de lancer l'année sportive et associative et de présenter le nouveau mode de fonctionnement du service, les interlocuteurs et les projets en cours et à venir. Sans oublier le focus sur la situation sanitaire actuelle, liée à la covid-19, pour exposer les mesures concrètes prises par la collectivité afin de permettre la reprise des activités, dans la plus grande vigilance. Place ensuite à un long temps de dialogue qui a permis aux acteurs associatifs de s'exprimer et d'échanger.

Faciliter l'accès à la culture pour tous

Pendant les vacances de la Toussaint, différence et handicap seront au cœur des spectacles proposés au Carré des Arts et à la bibliothèque Maison Rouge. Une volonté marquée depuis le début de l'année avec la présence régulière d'interprètes d'Equicom.



Les séances d'Il était une histoire sont maintenant interprétées en Langue des Signes Française.

FOVeA : Pouvez-vous présenter Equicom ?

Equicom : C'est un service d'interprètes en langue des signes. Nous permettons les échanges entre sourds et entendants lors de rendez-vous, réunions ou conférences. Nous sommes diplômées d'un master en école d'interprétation et respectons le code déontologique de notre profession pour garantir la qualité de notre travail. C'est à dire que nous interprétons la totalité des discours sans rien enlever, ni ajouter.

Avec l'interprète, chacun peut s'exprimer et recevoir les discours dans sa propre langue ; l'accessibilité est ainsi possible !

FOVeA : Pourquoi avoir décidé de travailler avec Verrières en Anjou ?

Nous avons été contactés pour interpréter la soirée de clôture de la semaine Verri'Handi 2019, la projection-rencontre autour du film documentaire « Anne-Sarah Kertudo ». En Anjou, très peu d'événements

sont accessibles en langue des signes. Pour nous, il est important de permettre aux personnes sourdes d'accéder à des conférences ou événements publics qui sortent du champ de la surdité et du handicap. C'est pourquoi la proposition de la bibliothèque Maison Rouge nous a enchantées : rendre accessibles des contes en langue des signes mais également des soirées d'échanges ou des projections-rencontres, c'est ce pourquoi nous nous engageons.

FOVeA : Comment travaillez-vous avec la conteuse pour préparer l'heure du conte ?

Patricia Bédard, la conteuse, nous envoie les textes choisis pour l'heure du conte mais également les comptines et chansons. L'interprète en prend connaissance et travaille sur leur traduction. L'important est d'avoir également le support visuel. Ainsi, nous pouvons nous appuyer sur ces visuels pour notre interprétation.

FOVeA : Quelles sont les spécificités de la LSF ?

La LSF est une langue visuelle et spatiale. Elle a sa propre grammaire et sa propre syntaxe. C'est une vraie langue. On peut tout dire en langue des signes !

FOVeA : Comment est-il possible d'apprendre la LSF ?

Le meilleur moyen d'apprendre la LSF est de rencontrer des Sourds et d'échanger avec eux ! Il existe également des centres de formation dans toutes les régions. Ils proposent des cours de tous niveaux.



INFO +

VACANCES SCOLAIRES

19 > 03
OCT. NOV

Retrouvez les rendez-vous des vacances dans l'agenda de votre magazine.

Vidéoprotection : La commune passe la vitesse supérieure



La recrudescence des faits délictueux, constatée cet été, a conforté la volonté de l'équipe municipale de renforcer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la commune. François Gernigon, maire de Verrières en Anjou revient sur cet engagement de campagne qu'il compte bien mener à son terme dans les mois qui viennent.

FOVeA : Pourquoi souhaitez-vous mettre en place la vidéoprotection sur Verrières en Anjou ?

François Gernigon : Nous avons, avec l'équipe municipale, commencé à y réfléchir lors du mandat précédent. Il s'agit avant tout de développer notre politique de dissuasion de la délinquance, car nous souhaitons à la fois protéger les Verrois mais également l'ensemble des biens municipaux.

FOVeA : Ce passage à l'acte est-il une réponse à l'augmentation des faits délictueux ?

Absolument. Nous sommes confrontés à deux types de méfaits. Il y a tout d'abord les cambriolages, de jour comme de nuit, commis par des éléments extérieurs à la commune et qui ont connu une recrudescence cet été et plus particulièrement au cours du mois d'août. Et puis, il y a les nombreuses dégradations constatées sur les biens communaux ou privés, perpétrés par un groupe de trois ou quatre jeunes verrois clairement identifiés mais que la gendarmerie n'a pas encore réussi à prendre en flagrant délit.

FOVeA : Quelles sont les étapes de mise en place de cette vidéoprotection ?

Nous devons tout d'abord remettre à jour les études précédentes en fonction des évolutions, à la fois technologiques et matérielles. Nous allons également utiliser le programme « territoire intelligent » d'Angers Loire Métropole. Ce programme doit nous permettre de réduire les coûts en profitant, par exemple, du contrat signé avec Engie, afin de nous connecter au réseau d'éclairage public ou de stocker les images chez ALM.

FOVeA : Où pensez-vous installer ce programme ?

Il est encore trop tôt pour parler d'implantation. Ce que je veux par contre, c'est une installation sur les deux communes déléguées pour éviter « l'effet plumeau ». En effet, si nous limitons l'installation à Saint Sylvain, nous ne réglons pas le problème mais le déplaçons sur Pellouailles, qui sera alors impactée par une augmentation de la délinquance, d'où ma volonté d'équiper les deux communes déléguées. Notre réflexion s'articulera autour de trois axes : les abords des bâtiments et équipements municipaux, les carrefours stratégiques de la commune au niveau des centres bourgs et des lotissements, enfin les entrées et sorties de la commune. Cela nous permettra de contrôler à la fois les cambriolages et les dégradations.

FOVeA : Avez-vous une idée du calendrier d'implantation ?

Le plus tôt possible, mais il convient de respecter les étapes nécessaires à la finalisation de l'étude. Nous devons actualiser nos connaissances, lancer les marchés publics avant de réaliser la mise en place. Je veux aller vite, et j'ai demandé aux services municipaux de travailler dans ce sens, afin que cela se réalise dans les mois à venir.

FOVeA : La sécurité des biens et des personnes est une priorité pour votre équipe ? La vidéoprotection est une première étape. Comment pensez-vous compléter ce dispositif ?

Le dispositif de vidéo protection sera couplé avec une proposition de la gendarmerie sur la participation citoyenne. La gendarmerie animera des réunions qui permettront d'expliquer cette démarche qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et de les associer à la protection de leur environnement. Enfin, nous réfléchissons, avec nos voisins, sur la mise en place d'une police municipale, pourquoi pas intercommunale.



L'équipe municipale en

Septembre, c'est le mois de la rentrée dans les écoles, les entreprises, les associations... Mais c'est aussi en ce mois de septembre, la rentrée pour le Conseil municipal. Installé le 26 mai et après un été reposant mais studieux, les projets prennent forme, certains débutent, les études se poursuivent pour d'autres. Tour d'horizon...



L'accompagnement du vieillissement passe par la mise en place de séances de gym douce, à la résidence des Blés d'or, organisées par le service sports et vie associative.

Après un début de mandat un peu particulier, l'équipe municipale, élue en mars mais installée le 26 mai dernier, confinement oblige, peut, enfin, lancer son programme d'actions. Des projets, nombreux, qui répondent à une philosophie en trois axes : **le service à la personne, le développement durable et la notion de territoire.**

La politique senior en est un premier exemple. Dès 2018, un groupe de réflexion a travaillé pour mettre en adéquation l'habitat et l'offre de service public pour un meilleur accompagnement du vieillissement. Un groupe dont les conclusions ont été prises en compte lors de l'aménagement des Dolantines. Une concertation relancée à la fois pour le quartier de l'Anglaiserie et celui du centre bourg de Pellouailles qui permettra de réfléchir aux besoins en terme d'habitat, de services à la personne, de mobilité et de déplacements afin de faciliter le maintien à domicile. Le nouveau bâtiment C de la résidence des Blés d'Or et l'embauche d'un agent au service sports et vie associative participent également au développement de la politique à destination des seniors avec la mise en place d'activités douces et adaptées.

Le service à la personne est au cœur des idées et toutes les générations sont concernées avec la Convention Territoriale Globale, qui regroupe les actions pour la famille au sens large et qui renvoie à la notion de territoire puisqu'elle doit s'étendre aux communes voisines.

Le nouveau terrain multisports du complexe du Bois de la Salle élargit l'offre sportive « en libre-service » sur la commune. Sans oublier la future navette communale, nouveau service communal gratuit qui doit permettre de relier les deux communes déléguées.

Constructions et réhabilitations font également partie des projets qui verront le jour dans les prochains mois. La troisième salle de sport est le premier à voir le jour concrètement. Une salle, dont les travaux vont débuter, située sur un terrain acheté à la commune d'Angers et propriété de Verrières en Anjou. La commune comprend trois zones d'habitat, Pellouailles, Saint Sylvain et le quartier Provins-Vendange-Baronnerie situé à l'entrée d'Angers. Plusieurs centaines de nouveaux Verrois vont s'y installer dans les années à venir et l'implantation de la salle de sport sur cette zone répond à une volonté de rationaliser l'utilisation des équipements municipaux. Une salle de sports est déjà implantée sur Pellouailles et une autre sur Saint Sylvain. Une étude des utilisateurs montre que 50 % d'entre eux n'habitent pas la commune et utilisent leur véhicule pour pratiquer leur activité sportive. Du point de vue du développement durable, il n'était donc pas envisageable que la commune construise une salle de sport qui serait utilisée le soir en semaine et le week-end, et qu'un établissement scolaire en construise une qui serait utilisée en journée, du lundi au vendredi. Ce choix permet également de mutualiser un parking existant et donc de rationaliser l'utilisation des parkings. L'emplacement choisi, mutualisé dans son utilisation avec le groupe scolaire, répond à ces deux objectifs. En cas de besoin, un bus au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pourra être affrété pour transporter des Verrois le mercredi après-midi. Dernier avantage de cette situation géographique, à un carrefour intercommunal, l'obtention d'une subvention de 600 000 €.



Esquisse de la future troisième salle de sports.

mode projets !



Le second projet déjà engagé de l'équipe municipale est la réhabilitation/construction sur le site de l'école Jean de la Fontaine. Ce projet prévoit, la construction d'un restaurant scolaire avec mutualisation entre les établissements privés et publics, afin que tous les enfants ne déjeunent que sur un seul lieu. La réhabilitation de l'actuel restaurant scolaire en classes, permettra de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants dans les années à venir. Les esquisses du projet ont été présentées aux directions scolaires. Il doit être achevé pour la rentrée 2022. Les équipements scolaires sont au cœur des préoccupations et, dès le 2 novembre, les enfants de l'école maternelle du Tertre vont découvrir leurs nouveaux locaux, après plus d'un an de travaux.

Concernant les autres projets, une étude est actuellement menée afin d'optimiser l'organisation des services municipaux et les relations entre les services et les élus. Et ce, pour permettre d'améliorer l'efficacité des services publics. Conjointement à cette réorganisation, une réflexion est en cours sur le futur centre technique municipal. Un diagnostic a également été réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux qui vise à améliorer leurs utilisations et leurs affectations. Besoins associatifs en matière d'équipements, salle polyvalente, réflexion sur l'évolution

touristique du Château à motte sont autant de pistes à l'étude. La volonté d'inscrire Verrières en Anjou dans un avenir vertueux se poursuivra avec, par exemple, le projet affiché de s'inscrire dans le programme « Cit'ergie », programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

Les projets sont également intercommunaux avec celui de la piscine intercommunale. Une rencontre a eu lieu avec les services de la Région afin de faire le point sur ce projet. Il convient maintenant d'attendre les élections régionales de 2021 avant de présenter ce dossier, conjointement avec la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et là encore, d'essayer d'obtenir un maximum de subventions. Enfin, avec Angers Loire Métropole, l'un des dossiers en cours est le transfert des compétences voirie à ALM. Un transfert qui a pris du retard, à cause de la crise sanitaire, mais qui devrait être opérationnel avant juillet prochain.

Autant de projets sur le moyen et le long terme qui vont de pair avec le travail réalisé au quotidien par l'ensemble des services et des agents municipaux pour répondre au mieux à l'ensemble des besoins des Verrois.



La concertation, permet de recenser les besoins et réfléchir aux attentes.

Résultats de l'enquête sur le projet de navette à Verrières en Anjou



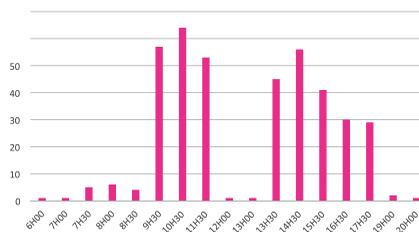
Fin mai 2020, le Conseil municipal a lancé une enquête sur le projet de navette entre les 2 communes déléguées. Sur près de 4 000 questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres, 151 foyers (3.8 %) ont répondu, dont 116 de Pellouailles (10 % des ménages). 69 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont moins de 65 ans, pour l'essentiel en activité professionnelle. Voici ce qui ressort des réponses obtenues.

L'un des enseignements est la part prépondérante prise par la voiture dans les déplacements des adultes, alors que les enfants utilisent davantage les transports en commun, notamment pour se rendre dans les établissements scolaires.

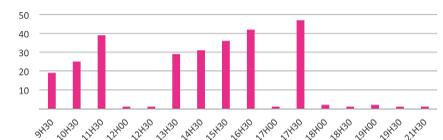
90% des Pellouaillais qui ont répondu à l'enquête utiliseraient la navette pour rejoindre la ligne 2 à Saint Sylvain afin de rejoindre le centre d'Angers, 80 % pour se déplacer vers le centre bourg de Saint Sylvain ou le centre commercial de la Millardière et 32 % pour rendre visite à leur famille ou leurs amis. Trente ménages Sylvanais ont exprimé le souhait de se rendre vers Pellouailles en utilisant la navette.

Au niveau des horaires, 50 % des personnes sollicitent la navette au départ de Pellouailles à 9h30 et 10h30, 40 % entre 11h30 et 14h30, seulement 25 % dans les créneaux de l'après-midi. Le trajet inverse, Saint Sylvain/ Pellouailles est sollicité à 11h30, 16h30 et 17h30. Les lycéens et étudiants sollicitent la navette de Saint Sylvain vers Pellouailles, l'après-midi, notamment lorsqu'ils ont des horaires de cours atypiques. Moins de 1% des retours sont favorables à des départs de Pellouailles dès 6h du matin et des retours à 21h30.

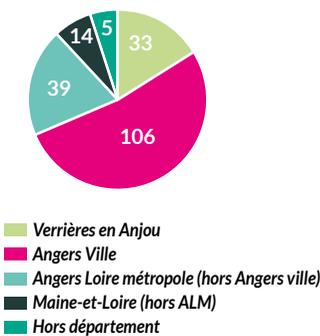
RÉPONSES DES HABITANTS SUR LES HORAIRES DE LA NAVETTE AU DÉPART DE PELLOUAILLES LES VIGNES



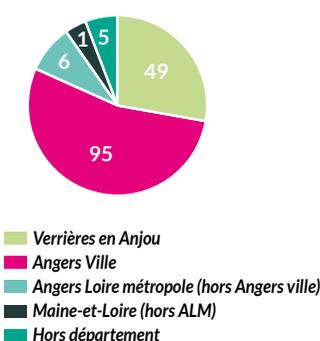
REPONSES DES HABITANTS SUR LES HORAIRES DE LA NAVETTE AU DEPART DE SAINT SYLVAIN D'ANJOU



LIEUX D'ACTIVITÉS DES PARENTS



LIEUX D'ACTIVITÉS DES ENFANTS

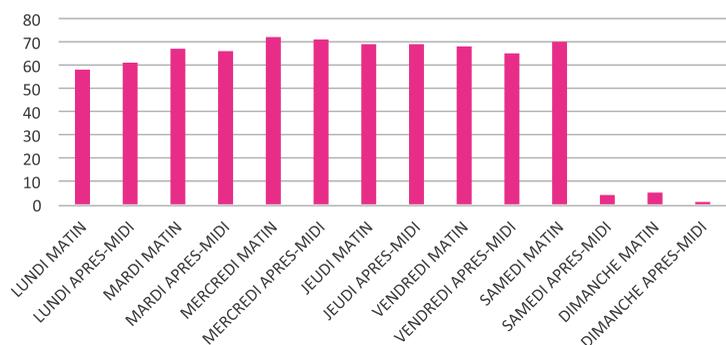


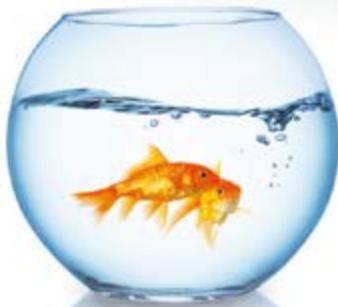
La périodicité de la navette, du lundi au samedi midi, est appréciée, notamment le mercredi et le samedi matin, afin de faciliter les déplacements des enfants vers les différentes activités. Vous avez été quelques-uns, 3%, à demandé des trajets samedi après-midi et dimanche matin, notamment pour aller au marché de Saint sylvain.

Pour Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles, « L'enquête démontre l'intérêt des Verrois pour la mise en place de la navette communale. Evidemment, elle ne pourra compenser l'insuffisance de la ligne 32, mais proposera une offre de service élargie, dans l'attente de la recomposition des lignes de transports en commun lors de l'ouverture de la ligne de tramway jusqu'à Monplaisir en 2023. »

Pour la suite, il indique également que la réflexion se poursuit : « Nous souhaitons que les Verrois s'inscrivent à un groupe de travail composé d'habitants et d'élus. Pour y participer, les Verrois peuvent s'inscrire à l'accueil des deux mairies. »

FONCTIONNEMENT DE LA NAVETTE AU COURS DE LA SEMAINE





Ces poissons n'ont pas la chance
de pouvoir choisir leur maison...

Vous si !



Étude gratuite et sans engagement

Agence de Verrières-en-Anjou (49) - ☎ 02 41 34 98 08
S.D.M.A. - Les Iris - RN 23 - Saint-Sylvain-d'Anjou - 49480 Verrières-en-Anjou
Entreprise indépendante membre du réseau SOCOREN www.socoren.fr



© graphicall.com - Photos : alckadobe.com



Une équipe à votre service pour tous vos projets

- **Construction neuve**
- **Extension**
- **Rénovation**
- **Aménagement de combles**

16 bis rue Emmanuel Voisin
49480 Verrières en Anjou

07.81.75.06.57



www.maitre-oeuvre-angers.com

Un Club de l'emploi sur Verrières en Anjou

C'est du 16 novembre au 18 décembre que se déroulera le club de l'emploi sur Verrières en Anjou, organisé par Aldev. Première étape, la réunion d'informations, mardi 3 novembre, salle du Roi René de 14h à 17h. Témoignages d'anciens « clubbers ».



INFO +

Les Clubs de l'emploi s'adressent aux habitants d'Angers Loire Métropole à la recherche d'un emploi et ayant un projet d'emploi clairement défini. Les chercheurs d'emploi sont pris en charge, pendant 5 semaines, gratuitement et de manière intensive à raison de 4 jours par semaine et de 6 heures par jour. Leur recherche s'effectue selon une démarche collaborative et est principalement axée sur le marché « caché » de l'emploi.

Contact : 02 52 57 01 44

emploi@angers-developpement.com

Information et inscription obligatoire sur www.angers.tagemploi.com

Jean-Éric Ponthou

« Le club de l'emploi m'a permis de trouver un second souffle, de reprendre une vie sociale. Le côté présentation était très intéressant car il n'est pas inutile de savoir valoriser son profil en peu de temps. Avec le travail sur le terrain et la prospection, j'ai pu travailler un réseau, me fixer des objectifs, mettre mon profil à jour sur les différents réseaux ce que je ne faisais pas forcément. Le club permet également d'avoir une meilleure connaissance des acteurs de l'emploi sur Angers, de faire des rencontres, je suis d'ailleurs toujours en contact avec d'autres clubbers, cela m'a obligé à sortir de ma zone de confort. Organiser un club en novembre et décembre est sûrement une très bonne idée. »

Laurent Lorieux

« J'ai décidé de faire le club pour ne pas être seul dans ma recherche d'emploi. Je voulais être orienté car seul on ne prend pas toujours la bonne décision. Le club est très bien organisé, nous rencontrons des acteurs

différents, recruteurs, employeurs, créateurs d'entreprises, qui ont tous une vision et des objectifs différents en matière d'emploi. Cette approche m'a ouvert les yeux sur l'importance du réseau. Le rythme de 4 jours par semaine, nous laisse du temps pour mettre en application ce que l'on apprend. Je n'ai pas encore retrouvé d'emploi mais j'ai eu 7 entretiens depuis la fin du club. Je le recommande vraiment pour sa richesse et le dynamisme que cela peut apporter »

Valérie Chesnaie

« Je ne voulais pas être seule et j'ai décidé de participer au club pour avoir des infos que je n'aurais pas eu seule. Je suis vraiment satisfaite, c'est ce qu'il me fallait pour me booster et cela m'a permis de me lancer. Il existe un véritable effet d'entraînement et de mise en commun avec les autres participants. On s'entraide, se conseille et c'est vraiment bien. Le mot d'ordre reste le réseau sur lequel il ne faut pas hésiter à s'appuyer. Je ne le faisais pas et j'essaie d'évoluer. J'ai par exemple parlé de mes recherches avec ma prof de danse, chose que je n'aurais pas faite sans le club. Je suis plus à l'aise qu'auparavant dans mes recherches. »

Luc Voisine

« Le club s'est très bien déroulé. Nous avons eu des conseils sur la manière de se présenter, son pitch, et la façon de faire un CV. La bienveillance et le respect sont restés la règle et c'était très appréciable. J'étais dans une période de doute et, petit à petit, les choses se sont mises en place, la dynamique s'installe. Je retrouve encore trois autres participants pour poursuivre ensemble nos recherches, se donner des conseils. Le club est une expérience intéressante et enrichissante. »

Plan canicule/ grand froid, crise sanitaire... Pourquoi s'inscrire sur le registre communal ?

Le recensement des personnes âgées et des personnes handicapées ou en grande difficulté isolées à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels et relève de la compétence du maire.

Destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid, inondation, crise sanitaire...).

Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact, par téléphone ou visite au domicile, avec les personnes inscrites et de s'assurer qu'elles vont bien. Sur Verrières en Anjou, le registre communal des personnes vulnérables est tenu au CCAS.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Elle concerne les personnes suivantes :

- Âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- Âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- Adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages légaux accordés aux personnes reconnues handicapées ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.

Le registre communal des personnes vulnérables est nominatif. Il recense les informations relatives à l'identité et à la situation à domicile des personnes :

- Nom et prénoms ;
- Date de naissance ;
- Qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre ;
- Adresse ;
- Numéro de téléphone ;
- Coordonnées du service intervenant à domicile, de la personne à prévenir en cas d'urgence et du médecin traitant.
- Date de la demande, et le cas échéant, nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande.

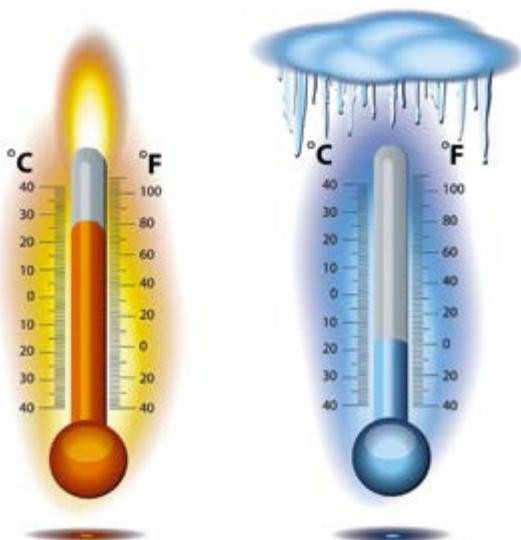
Ces informations sont systématiquement conservées sauf sur demande écrite de la personne ou représentant légal.

L'inscription sur le registre s'effectue à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, par écrit, sur appel téléphonique au 02 41 93 85 03, ou par courriel à ccas@verrieres-anjou.fr

La demande peut également émaner d'un tiers et doit alors se faire par écrit (courrier ou courriel).

Le maire communique, à sa demande, au préfet, en sa qualité d'autorité chargée de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence, dans des conditions propres à en assurer la confidentialité, le registre ainsi constitué et régulièrement mis à jour.

Le préfet peut à son tour communiquer, dans les mêmes conditions, tout ou partie des informations contenues dans le registre aux autorités et aux services chargés, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile pour la mise en œuvre de ce plan, dans la mesure où cette communication est nécessaire à leur action.



EN BREF



Le fleurissement : la tête dans le guidon vers 2021

Le vélo, thème qui avait été choisi pour le fleurissement 2020 sera présent dans les massifs en 2021, la faute au confinement qui n'aura pas permis aux équipes de le finaliser dans de bonnes conditions. Il est donc toujours possible de vous rapprocher du service paysage et environnement si vous avez des vieux vélos dont vous souhaitez vous séparer, ou si vous pourrez, l'été prochain, arroser celui qui pourra être installé devant chez vous.

Infos : 02 41 76 78 42



L'automne arrive, pensez à ramasser les feuilles

L'automne est la saison des feuilles mortes... qui se ramassent à la pelle. Pour éviter les accidents et participer au bien vivre ensemble, les propriétaires sont amenés à ramasser les feuilles qui jonchent les trottoirs au droit de leur propriété.

Du nouveau dans les éco-pâturages

Un nouvel éco-pâturage a été implanté aux abords du complexe du bois de la salle. Les premiers moutons sont arrivés en septembre dans ce sixième espace créé sur la commune.

Cinq espaces entretenus par les animaux existaient déjà sur la commune : à Pellouailles, aux abords de la crèche et en face du centre commercial Netto, aux Champs Blancs, à la Françaiserie, et au Chêne vert à Saint Sylvain. Depuis cet été, un nouvel espace a donc été aménagé au niveau du complexe du Bois de la Salle. Un espace de plus de 3 000 m² a été clôturé, une alimentation en eau avec abreuvoir automatique a été mis en place et un abri est à l'étude. Les moutons sont arrivés début septembre afin d'entretenir cet espace pentu aux abords du bassin de rétention du complexe.



L'éco-pasteur Ligérien s'occupe à l'année du suivi des moutons présents sur les éco-pâturages.

INFO +

Un éco-pâturage, comment ça marche ?

Les animaux présents sur Verrières en Anjou sont la propriété de l'éco-pasteur Ligérien. Ce dernier intervient pour les suivis sanitaires des animaux, leurs tontes et les mises bas. Il gère également les transhumances et la nourriture des animaux. Les moutons entretiennent des espaces difficiles d'accès comme les bassins de rétention et les buttes enherbées. Ils peuvent changer d'espace en fonction de la pousse de l'herbe. Leur présence permet de créer du lien avec les familles qui viennent observer ces ovins. Deux recommandations, notamment pour les enfants : ne faites pas trop de bruit, pour ne pas déranger le voisinage ni effrayer les animaux et ne leur donnez pas trop de pain, juste du pain dur en petite quantité.

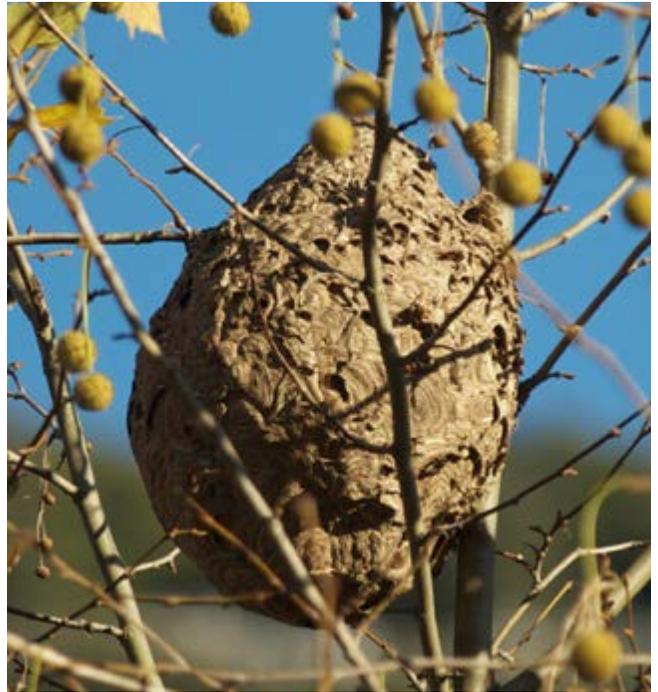
Lutte contre les frelons asiatiques

Verrières en Anjou a conventionné avec l'ASAD (association d'apiculteurs) afin de détruire les nids de frelons asiatiques. Voici comment procéder si vous découvrez un nid de frelons chez vous.

Si vous découvrez un nid de frelons, appelez la mairie (02 41 21 12 82) ou les services techniques (02 41 76 78 42). Vous serez ensuite recontacté. S'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques, la convention avec l'ASAD s'applique. S'il est sur le domaine public, la commune prend en charge la totalité des frais. Si le nid est sur le domaine privé, il restera 40 euros à la charge du propriétaire pour la destruction du nid, la commune prenant le reste à sa charge. Dans ce cas, c'est l'agent référent qui contactera l'ASAD, après accord du particulier qui peut choisir une entreprise extérieure, mais qui devra alors payer l'intégralité, 90 € minimum, de l'intervention. Les bénévoles de l'association interviennent dans les trois jours ouvrés.

En cas de frelons européens ou de nid de guêpes, si le nid est chez le particulier il n'y a pas de convention et la destruction du nid reste à la charge du particulier qui doit contacter un désinsectiseur professionnel, les pompiers n'intervenant plus pour ce genre de mission. Si le nid est sur le domaine public, la mairie prend en charge la totalité des frais et la destruction est réalisée dans les deux jours suivants.

Il est important que chaque nid soit détruit car une vingtaine de reines écloses pendant l'année, peuvent y hiverner. Au printemps, chaque reine, donnera naissance à un nouveau nid qui peut, phénomène déjà constaté sur Pellouailles les Vignes, contenir plus de 12 000 frelons. Soyez vigilants !



Voilà à quoi ressemble un nid de frelons asiatiques. Contactez la mairie si vous en découvrez un.

Le Chiffre

36

En 2018, l'ASAD a procédé à la destruction de 94 nids de frelons asiatiques sur le territoire de Verrières en Anjou et les Rives du Loir en Anjou (Villevêque et Soucelles), contre 40 en 2019 mais déjà 36 cette année, alors que la plupart des nids sont découverts en automne, lors de la chute des feuilles.



Forêt des enfants et forêt participative : les nouvelles plantations !

Comme l'an passé, chaque Verrois, et Verroise, a la possibilité de planter un arbre afin de participer à la baisse du bilan carbone. Chacun produit, inconsciemment, du dioxyde de carbone quotidiennement. Le végétal permet de diminuer cet impact sur notre environnement en absorbant ce dioxyde de carbone et en rejetant de l'oxygène. **Si vous souhaitez y participer, et planter « votre » arbre, contre une participation de 10 €, rendez-vous samedi 28 novembre.**

Les inscriptions se font à l'accueil des deux mairies déléguées avant samedi 14 novembre. Vous serez ensuite contacté afin de connaître l'heure et le lieu de votre plantation.

Plantation de la forêt des enfants : la plantation avec les enfants, des écoles verroise se fera vendredi 27 Novembre, sur le site de la forêt des enfants. Cette année ce sont plus de 140 arbres supplémentaires qui seront à nouveau plantés.

EN BREF



**Fête des jeunes
le 16 octobre**

Le 16 Octobre se déroulera la deuxième édition de la Fête des jeunes. De 18h à 22h les jeunes, de 11 à 17 ans sont attendus à l'espace jeunesse, rue Simone Veil. Une soirée pour découvrir les lieux et profiter de diverses animations : réalité Virtuelle, cible géante, tatouages éphémères, escape game et tours de Rosalie...

Une soirée entièrement gratuite, avec restauration sur place (fouées) et rythmée par un DJ. Une soirée à ne pas louper. Des navettes seront mises en place à 17h45 et 21h45 afin de rallier Pellouailles à Saint Sylvain.

Infos : Antoine Moreau
06 83 08 57 69
ou antoine.moreau@asso-apla.fr



L'espace jeunesse est ouvert tous les mercredis de 12h à 18h30. L'accueil se fait dès la sortie du collège. Renseignez-vous !

Un été au beau fixe à l'APLA



Tout l'été l'espace jeunesse de Verrières en Anjou a ouvert ses portes. Anna Ponomarenko, Maxime Chevalier, animateurs et Antoine Moreau, responsable, ont fait découvrir aux jeunes Verrois, de 11 à 17 ans, une multitude d'activités. Les jeunes ont découvert l'activité micro fusée en collaboration avec les Francas 49, un stage sport a été mis en place, ainsi qu'une sortie vélo sur Villevêque. Sans oublier la sortie mer aux Sables d'Olonne et l'archery tag avec notre partenaire Idéasport. Anna et Maxime ont emmenés les jeunes aux sablières afin de jouer au célèbre jeu Catane grandeur nature. La dernière journée fut ponctuée par un

moment choisi et pensé par les jeunes. Pour finir en beauté, ils sont partis à la cage faire un Koh Lanta, et un labyrinthe dans le maïs à Andard. Entre 12 et 30 jeunes ont été accueillis tous les jours.

Quinze jeunes sont partis 5 jours en camp, à la Tranche sur mer, avec Anna et Lucas. Ils ont pu découvrir les joies du Surf, faire des marchés nocturnes et passer une journée à O'Gliss Park. Ils ont également profité des joies du camping et ainsi, ont pu faire de ce moment convivial un partage quotidien des tâches et de la vie en collectives. Tout ceci, bien sûr, en respectant les contraintes des règles sanitaires mises en place par la DDCS.



Le projet mobilité se lance

Maxime, Stagiaire BPJEPS, a voulu répondre à la problématique de la mobilité entre nos 2 communes déléguées, Saint Sylvain et Pellouailles. Pour que cet acte soit plus propre, s'inscrive dans une démarche centre A'ere (certifié par les Francas) et soit plus écologique que des navettes en Minibus. Une rosalie a donc été ramenée sur la commune. L'objectif aujourd'hui est, avec les jeunes et leurs parents, de faire en sorte que ce véhicule puisse rejoindre facilement les 2 communes déléguées en toute sécurité. L'aspect sécuritaire (klaxon, clignotants,...) sera d'abord mis en place pour passer ensuite à la décoration et pourquoi pas à la motorisation de cet engin grâce à une assistance électrique. Vous pouvez suivre l'évolution de ce projet via la page Instagram « rosalie_project ». N'hésitez pas à partager vos idées et vos encouragements. L'APLA recherche des personnes compétentes pour l'aider à la réalisation de ce projet, notamment au niveau de l'assistance électrique.

Si vous êtes intéressés, contactez Maxime au 06 01 35 75 10

Vacances en famille : Acte I

Les vacances de la Toussaint ou l'occasion de passer des vacances en famille avec l'APLA. Venez découvrir, rire, seul ou en famille, avec vos enfants ou petits enfants un programme d'activités varié avec des ateliers, des sorties, une veillée et la découverte de la boule de fort. Les inscriptions se font par courriel à accueil@asso-apla.fr. L'adhésion est de 10 € par famille pour l'année, de juillet à juin.



LUNDI 26 OCTOBRE	ENTRE 9H30 ET 12H	PETIT DÉJEUNER ET JEUX Gratuit - (Vous arrivez et repartez quand vous voulez !) Lieu : Espace Echanson
	14H30 - 16H30	ATELIER STRING ART 6€ par famille Des clous, du fil, pour un joli cadre ! Lieu : Espace Echanson
MARDI 27 OCTOBRE	RDV 7H À L'ESPACE JEUNESSE RETOUR 19H30	SORTIE JOURNÉE AU VILLAGE DU VENDÉE GLOBE AUX SABLES D'OLONNE 12€ par famille Trajet en train - Places limitées Prévoir le pique nique et le goûter
	MERCREDI 28 OCTOBRE 14h - 16h	ATELIER CIRQUE PARENT/ENFANT 6€ par famille Lieu : Salle de sport de Pellouailles
JEUDI 29 OCTOBRE	RDV 9H30 À L'ESPACE LOISIRS - RETOUR 13H	PATINOIRE - ICE PARK 6€ par famille Trajet en covoiturage
	15H - 17H30	ACCUEIL LIBRE POUR VENIR PRENDRE UN CAFÉ, JOUER, BRICOLER, ÉCHANGER... Gratuit (Vous arrivez et repartez quand vous voulez !) Lieu : Espace Echanson
VENREDI 30 OCTOBRE	19h30 - 22h	VEILLÉE L'ÀIRE DE JEU INTERACTIVE AVEC IDEASPORT 6€ par famille - Repas compris Lieu : Carré des Arts
	10H - 12H	DECOUVERTE DE LA BOULE DE FORT 6€ par famille Lieu : l'Alliance, route nationale, Pellouailles

Les lieux :
Espace Echanson : 21 place de l'Echanson, Pellouailles Les Vignes
Espace jeunesse : 1 rue des chênes, Saint Sylvain d'Anjou
Espace loisirs : Rue des Vignes, Pellouailles Les Vignes
Salle de sport : chemin des villages, Pellouailles Les Vignes



Élus et architectes présents lors d'une visite de chantier de la nouvelle école maternelle du Tertre.



Résidence des Blés d'or et école maternelle du Tertre : les travaux se terminent

Le déménagement de la résidence les blés d'or s'est déroulé début septembre et le service bâtiment a procédé à quelques aménagements de dernière minute (pose d'étagères, de tringles à rideaux...) et ce pour le bien être des résidents qui prenaient place dans le nouveau bâtiment.

L'école du Tertre vit également ses derniers travaux de réhabilitation. Le déménagement sera fait, par les services techniques, pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants pourront intégrer leur « nouvelle » école dès le 2 novembre. Une école aux normes, toute repensée et en couleurs, avec de nouveaux espaces, une nouvelle cour et la création de préaux !

Fauchage, débroussaillage et élagage : la sécurité d'abord

L'entretien des fossés revêt une double mission sécuritaire : permettre aux eaux pluviales de s'écouler normalement et aux automobilistes de ne pas être gênés. Explications...

C'est un entretien long qui s'effectue sur l'ensemble du territoire de la commune, à la fois par les agents du service voirie et une entreprise prestataire, quand la profondeur du fossé demande du matériel spécifique. De chaque côté de la route, il s'agit de mettre les talus de voirie en sécurité et de faucher et débroussailler les fonds de talus. Au niveau des intersections, les automobilistes ne rencontrent plus de problèmes de visibilité et les eaux pluviales s'écoulent normalement, sans déborder.

C'est également l'objectif des opérations d'élagage des grands émissaires, les fossés de remembrement situés en campagne et sur les terrains agricoles, ainsi que l'entretien des avaloirs, grilles placées sur les caniveaux, qui sont débarrassés des impuretés, graviers, pierres et sables, afin de retrouver une efficacité optimale.



Service entretien des locaux : un travail impeccable

Avec la crise sanitaire actuelle, le service entretien, s'il est fortement sollicité, effectue un travail de l'ombre... mais indispensable

Les agents du service entretien réalisent la désinfection de tous les sites et équipements municipaux après chaque utilisation, notamment par les associations. Une vingtaine d'agents sont

présents afin de permettre la mise à disposition des salles et équipements dans les meilleures conditions sanitaires. Un travail de l'ombre, qui s'effectue tôt le matin et tard le soir pour assurer la sécurité des utilisateurs. Un rôle assuré par les ATSEM dans les écoles maternelles qui aèrent et nettoient les locaux plusieurs fois par jour.



Les équipes mobilisées et solidaires en cette période crise sanitaire: les services entretien, voirie et vie communale.

LA RENTRÉE SCOLAIRE



Mardi 1^{er} septembre, les Verrois retrouvaient les chemins de l'école, en présence de François Gernigon, maire, Geneviève Stall et Jean-Pierre Mignot maires délégués et Soizic Richard et Suzelle Lauzanne conseillères déléguées au temps de l'enfant et de l'ensemble des équipes enseignantes.



VERRIÈRES EN ÉTÉ, 1 JOUR, 1 QUARTIER



Les derniers rendez-vous de cette nouvelle manifestation verroise se sont déroulés place de la mairie et aux Champs Blancs. De la musique avec Dalilou, des jeux, une fresque participative et beaucoup de monde pour ce premier rendez-vous d'après confinement, proposé par le CCAS.



Horaires d'ouvertures :

NOUVEAU ! Lundi
14h00/19h00
Mardi au vendredi
9h/19h

Samedi
9h00 à 16h00

NON STOP LE MIDI



Mon coiffeur



-4€ FORFAIT COUPE HOMME
FORFAIT COUPE FEMME -5€
-7€ FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING
BRUSHING COUPE BRUSHING -10€

SOUS RÉGIME DE CE FLYER

NOUVEL ESPACE DÉTENTE AVEC BAC MASSANT

Impasse Saint Anne
(Place de la mairie)
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :
www.moncoiffeur-saintsylvain.fr
Facebook *mon coiffeur saint sylvain*

0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890 - 0241768890



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Etanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Emboutage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou

Membre du réseau Ecogaz France

L'Atelier Cours de dessin et peinture

Béa Zaltsman

Diplômée d'Etat et de l'Ecole Européenne d'Arts Appliqués (EEGA Angers)

Guider. Suggérer sans rien imposer.

3 lieux pour vous accueillir :

- St Sylvain d'Anjou
- Trélazé
- Bouchemaine

Toutes techniques :
Dessin, Pastel, Aquarelle
Acrylique, huile.

Débutants ou initiés (groupe de 9 maximum)

Béa Zaltsman enseigne depuis 20 ans.
Les cours abordent les techniques essentielles du dessin et de la peinture.
Les fondamentaux pour permettre à chacun de créer sa propre écriture.
Tout cela dans un climat chaleureux, pour partager et échanger sur la peinture.

NOUVEAU
Stage enfant 8 - 12 ans
29 et 30 octobre 2020
10h-12h / 14h-16h (85€ matériel compris)
Approche du dessin par l'observation, qui permet de découvrir les fondamentaux tels que le volume, les proportions, la lumière...
Etude de la couleur, et de son langage.
Le stage se terminera par une création personnelle.

06 62 36 57 56
beatrice.zaltsman@gmail.com



Stéphane BOUDET
Avocat à la Cour
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44
Fax. 09 70 61 55 78

stephaneboudet.avocat@orange.fr
06 64 81 74 16
Place de la mairie
St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils



Peinture d'intérieur
Décoration

Ateliers Vermilliance

Pascal CAILLON
dpm2@wanadoo.fr

4 chemin de la Mercerie - P.A. Angers Océane
PELLOUAILLES-LES-VIGNES - 49112 VERRIÈRES EN ANJOU
Tél. 02 41 73 80 70 - www.dpm-ateliers-vermilliance.com

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Chères Verroises, chers Verrois,

Comme chaque année aux premiers frimas de l'automne, les enfants reprennent le chemin de l'école et les activités culturelles et sportives recommencent.

Or, tous les sportifs de la commune le savent : Verrières en Anjou manque de salles de sport. En un sens, le constat est positif. Il est le reflet d'un dynamisme local, rendu possible par les nombreuses associations sportives à qui nous rendons hommage au passage.

Face à cette situation, la commune a le projet de construire une troisième salle de sport. Soit. Ce complexe sera implanté sur le campus Saint Aubin La Salle, après le Parc Expo, situé à plus de 5 km du bourg de Saint Sylvain et à plus de 6 km du bourg de Pelouailles. Pour des enfants qui souhaiteraient s'y rendre seuls, à pied ou à vélo, et qui seraient alors contraints d'emprunter un bout de départementale dépourvue de trottoir et de piste cyclable, ce projet nous semble pour le moins incongru.

Pourtant, les terrains communaux offrent d'autres possibilités d'implantations plus centrales, mieux adaptées aux usagers de tous âges, et surtout un accès rapide et sécurisé aux plus jeunes. À ses réunions électorales en février dernier, Monsieur Gernigon nous a présenté des projets d'aménagement entre les deux bourgs, sur le cœur de vie : un vélodrome, une salle polyvalente de 600 places assises, une piscine, un centre technique, une salle des associations, un boulodrome et un city stade. Plus un espace de stationnement desservant l'ensemble. Rien que ça. Mais pas de complexe sportif, alors que cet emplacement serait idéal, aisément accessible aux résidents des deux bourgs.

Ces choix arbitraires ne nous semblent pas aller dans l'intérêt des Verrois. Nous aimerions que la population soit concertée sur le projet d'une 3^e salle de sport et puisse s'exprimer sur l'emplacement du site. À ce titre, nous demandons qu'une votation citoyenne soit organisée. Si malgré tout, notre demande restait lettre morte, nous demandons que ce choix soit argumenté et justifié, et pas uniquement sur des critères économiques.

Si cette question vous inspire, n'hésitez pas à nous contacter à notre adresse mail vea2020.ensemble.autrement@gmail.com ou via notre page Facebook.

Les élus de la liste « Verrières Ensemble Autrement »





Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide
« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! »
sur le site www.interieur.gouv.fr

